

Un think tank pour la refonte du système judiciaire français

Droit

20 février 2017



ACTUALITÉS PROPOSITIONS DE RÉFORMES RÉFLEXIONS LIBRES

UN CONSTAT PARTAGÉ : L'EXTRÊME SATURATION DE L'INSTITUTION JUDICIAIRE FRANÇAISE

PASCAL-ANDRÉ GÉRINIER, 17 FÉVRIER 2017



PROPOSITIONS DE RÉFORMES

1. DISSUADER LE RECOURS ABUSIF AUX JURIDICTIONS

PASCAL-ANDRÉ GÉRINIER, 17 FÉVRIER 2017

L'ancien juge Jean-Philippe de Garate et deux avocats du Barreau de Paris - Pascal-André Gérinier et Nicolas Duboille - s'associent pour lancer le think tank « Quelle Justice ? » Ce nouveau Cercle de réflexion, qui se veut libre et ouvert, est né d'un constat simple dressé par l'ensemble des professionnels de justice (magistrats, avocats, notaires, huissiers de Justice, mais aussi juristes d'entreprise, de banque, etc.) : **L'INSTITUTION EST EN FAILLITE !**

Alors que la Justice doit être la clé de voûte de notre Démocratie, elle est désormais rejetée par une écrasante majorité de Français, sondage après sondage. Mais cette justice ne s'arrête pourtant pas aux murs des tribunaux, du ministère de la justice de la place Vendôme ou encore à ceux des prisons. Elle touche chacun de nos concitoyens dans leur intimité et dans les difficultés de tous les jours.

Le système judiciaire français, qui affiche ses nombreux et ostensibles travers, propose une justice d'un autre siècle écrasée par un nombre de litiges toujours plus important qu'elle doit traiter avec des moyens toujours plus dérisoires. Toutes les réformes pompeusement annoncées élection présidentielle après élection présidentielle, scandale (Outreau par exemple) après scandale, n'ont fait que révéler le caractère sclérosé de cette Justice d'Etat.

Ce constat posé, les membres de ce nouveau cercle de réflexion pensent que des mesures concrètes, efficaces, au coût optimisé permettraient pourtant une véritable refonte de cette institution. Avec un slogan, peut-être : « moins d'hermine synthétique, plus de résultats pratiques ! »

[Le Blog](#) propose différentes rubriques avec une sélection subjective d'actualités judiciaires qui témoignent de ce constat accablant, une rubrique de réflexions libres et ouvertes ainsi qu'une première base de programme de réformes avec déjà 16 mesures phares pour la refonte du système judiciaire français.